

Subvention pour une gendarmerie de 20 logements individuels et de 350 m² de locaux professionnels sur le Nord de l'agglomération

Rapporteur : M. Le Président

La Commune d'Ecole Valentin a sollicité la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pour la réalisation de l'opération présentée dont le plan de financement est résumé dans le tableau ci-après :

Subvention Etat (Ministère de la défense) 18% du coût des travaux plafonné	à préciser	
Subvention sollicitée auprès de la Communauté d'Agglomération		400 000 F
Subvention Conseil Général (hors contrat CITE)		1 500 000 F
Participation fonds propre - emprunt	Différentiel de financement	
Montant TTC Foncier		2 197 000 F
Montant travaux		14 513 000 F
Honoraires		2 545 000 F
Prix de revient prévisionnel TTC		19 255 000 F

Le montage financier fait supporter à la commune le déficit de l'opération qu'elle assurera par un emprunt sur 30 ans à taux fixe.

Afin de limiter ce dernier, la simulation budgétaire retenue ferait apparaître un déficit sur 15 ans ce qui est jugé comme étant le maximum supportable pour la commune.

⇒ l'intérêt commun de l'opération :

La gendarmerie interviendra sur les communes de Châtillon le Duc, Miserey-Salines, Ecole Valentin, Tallenay, Pirey, Pouilley les Vignes, Auxon-Dessus, Auxon-Dessous, Serre les Sapins, Franois et pour partie Besançon, soit environ de près de 40 % de la population de la C.A.G.B..

A l'unanimité moins une abstention, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'intérêt commun de cette opération et sur la participation financière de la C.A.G.B. à hauteur de 400 KF
- autorise le Président de la C.A.G.B. à engager toutes les opérations et signer tous les documents utiles au versement du financement présenté.

Pour extrait conforme,

Le Président